

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences humaines et sociales** » mention « **Archéologie, sciences pour l'archéologie** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

| MASTER 1 |
|--|
| Semestre 1 |
| <u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Raphaël Orgeolet Suppléant(e) : Romaric Bardet <u>Liste des membres :</u> Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u> |
| Semestre 2 et Jury de MASTER 1 |
| <u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Raphaël Orgeolet Suppléant(e) : Romaric Bardet <u>Liste des membres :</u> Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u> |

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours « Milieux et sociétés de la Préhistoire »

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Raphaël Orgeolet

Suppléant(e) : Romaric Bardet

Liste des membres : Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours « Archéologie de la Méditerranée antique : protohistoire et monde classique »

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Raphaël Orgeolet

Suppléant(e) : Romaric Bardet

Liste des membres : Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours « Archéologie médiévale et post-médiévale : Méditerranée, mondes byzantin et musulman »

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Raphaël Orgeolet

Suppléant(e) : Romaric Bardet

Liste des membres : Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours « Bio-archéologie et approches naturalistes des séquences anthropisées »

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Raphaël Orgeolet

Suppléant(e) : Romaric Bardet

Liste des membres : Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

- Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours « MoMArch - Master of Maritime and Coastal Archaeology »

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Raphaël Orgeolet

Suppléant(e) : Romaric Bardet

Liste des membres : Jean-Pierre Bracco, Jean-Christophe Sourisseau, Andreas Hartmann, Pierre Magniez, Kalliope Baika

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Romaric Bardet est suppléant pour l'ensemble du jury

-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de **l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 31/10/2023

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

